

Sète, le 28 décembre 2009

François Liberti

Vice-président
délégué à la politique de la protection
de l'enfance et de la famille

Conseiller général
du 2^e canton de Sète

Madame la Directrice
Agence Régionale de l'hospitalisation
Languedoc Roussillon
1350 avenue Albert Einstein
B.P. 6
34935 MONTPELLIER CEDEX

Madame la Directrice,

Le service de rééducation cardiaque de l'Hôpital Intercommunal du Bassin de Thau est un acquis indispensable dont le centre hospitalier s'est doté depuis 1996.

Né de la volonté de l'équipe dirigée par Jacky Martelli, il a répondu pleinement à la nécessaire éducation thérapeutique des patients ainsi qu'à la prévention des maladies cardiaques, qui ont bénéficié à plus de 800 patients depuis sa création.

La création du club cœur et santé fort de 140 adhérents a permis de prolonger les acquis de ce service, par un travail spécifique de remobilisation basé sur l'hygiène de vie de nombreux patients.

L'information communiquée au C.A. du centre hospitalier sur la fermeture de ce service pour avril 2010 est tout bonnement impensable.

Telle est la raison pour laquelle la demande d'autorisation d'activité en soins de santé et de réadaptation SSR cardiologique déposée par l'hôpital intercommunal du Bassin de Thau doit être prise en compte afin d'assumer le maintien de l'unité en place.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'expression de mes sincères salutations.

François LIBERTI
Représentant du Conseil général au C.A.
Du Centre Hospitalier du Bassin de Thau